



VANT-PROPOS

La vision du gouvernement McGuinty consiste à améliorer les services publics tout en déposant des budgets équilibrés. Pour concrétiser celle-ci, l'Ontario doit continuer d'assurer une gestion financière prudente et méthodique face aux défis externes. Il doit aussi continuer de faire des investissements dans les secteurs prioritaires clés afin d'améliorer le niveau de vie de la population ontarienne et d'accroître encore plus la capacité de l'Ontario de prospérer dans la nouvelle économie mondiale.

Le gouvernement mettra son plan en oeuvre dans le contexte de la vigueur économique de l'Ontario, qui a su faire preuve de résilience dans un environnement économique mondial de plus en plus difficile. Cependant, divers facteurs externes, tels que les prix du pétrole, la valeur élevée du dollar canadien et l'augmentation de la concurrence au sein de l'économie mondiale continuent de menacer la croissance économique de l'Ontario. Le fléchissement récent de la demande provenant des États-Unis engendre de nouveaux défis.

Le gouvernement est en train de prendre des mesures immédiates pour consolider l'avantage économique de l'Ontario et aider les secteurs de la fabrication-transformation, de la foresterie, de l'agriculture et du tourisme à relever les défis que pose la conjoncture économique. Dans le discours du Trône prononcé récemment, le gouvernement s'est engagé à accroître la prospérité de l'Ontario. Le présent document fait état des mesures adoptées par le gouvernement McGuinty afin d'honorer son engagement et de consolider davantage l'avantage économique de l'Ontario, en investissant dans les gens, les entreprises et les collectivités. *L'Annexe I : Un Ontario plus fort* décrit les démarches amorcées.

Le maintien d'un régime fiscal concurrentiel renforce les atouts économiques de base, en plus d'aider la province à rester un endroit attirant pour les investissements des entreprises et la création d'emplois. On trouvera plus de précisions dans *L'Annexe II : Accroître la compétitivité fiscale de l'Ontario*.

L'économie ontarienne repose sur des assises solides et est en voie de dépasser les prévisions établies dans le budget de l'Ontario de 2007. Toutefois, selon les économistes du secteur privé, les perspectives de croissance économique future sont affaiblies par des facteurs externes. La situation financière de la province s'est améliorée. Le déficit de l'Ontario de 5,5 milliards de dollars hérité par le gouvernement actuel en 2003-2004 a fait place à un excédent de 2,3 milliards de dollars en 2006-2007. Malgré les projections de croissance économique moins élevées, la province devrait présenter son cinquième budget équilibré consécutif en 2009-2010. *L'Annexe III : Perspectives économiques et financières de l'Ontario* décrit sommairement le plan vigoureux du gouvernement McGuinty pour conserver un budget équilibré tout en respectant les engagements pris dans son programme électoral de 2007 intitulé *Aller de l'avant ensemble*.

Des budgets équilibrés ont l'avantage, notamment, de limiter les coûts futurs associés aux frais de service de la dette. Étant donné la solidité des assises de l'économie ontarienne et les succès réalisés dans la gestion des finances de la province, la cote de solvabilité de l'Ontario se porte bien. Les

emprunts à long terme effectués par la province sur les marchés publics sont résumés dans l'*Annexe IV : Emprunts et gestion de la dette*.

Dans le but d'améliorer la transparence et la responsabilité financières, le gouvernement McGuinty publie chaque année le coût estimatif des dépenses fiscales engagées. Celles-ci figurent dans l'*Annexe V : Transparence fiscale*.

L'*Annexe VI : Tableaux des données économiques* fournit une abondance de renseignements sur le rendement récent de l'économie ontarienne.

Le gouvernement McGuinty a un mandat ambitieux. Le budget de l'Ontario de 2008 contiendra des mesures supplémentaires pour donner suite au plan du gouvernement afin que l'Ontario aille de l'avant. La consultation directe de la population ontarienne s'inscrit dans la concrétisation de ce mandat. C'est pourquoi le ministre des Finances tiendra bientôt des consultations prébudgétaires auprès de la population, d'organismes, d'associations et d'autres intervenants à l'échelle de la province. Pour un complément d'information, consultez l'*Annexe VII : Comment participer aux consultations préalables au budget de 2008*.